

Machine de travail lourde (vhc.spécial) *	Marque <b>ALLIS CHALMERS</b>	6 4 5	Fiche d'homologation n° CH 5019 05
---	---------------------------------	-------	---------------------------------------

**MOYENS D'IDENTIFICATION** "645" sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine du conducteur sur paroi arrière  
"90 U ..... " devant No du châssis et sur plaquette du constructeur

Numéro du châssis frappé à gauche, au centre sur châssis derrière l'échelle  
Signe d'identification du moteur frappé à droite, lateral.s.bloc derrière carter du filtre, plaquette rivée  
Constructeur **ALLIS CHALMERS LTD, Milwaukee(USA)**/Importateur: **MAVEG AG, Lyss/BE**

<b>CHASSIS</b> Nombre d'essieux <u>2</u> Nombre de roues <u>4</u> Entraînement <u>toutes roues</u> Direction <u>hydraulique, articulée</u> (**) Frein de service <u>air compr.hydr., 2-circuits, expansion interne</u> Frein auxiliaire <u>méc., exp.interne sur</u> Ralentisseur <u>-</u> Frein stationn <sup>t</sup> . <u>arbre cardan</u> Frein pr. rem. <u>-</u> Transmission <u>boîte automatique</u> Nombre vit. <u>2 paliers</u> Blocage differ. <u>-</u> Crochet rem. <u>broche</u> Vitesse max. <u>37</u> km/h	<b>MOTEUR</b> Genre en ligne Temps <u>4</u> Marque <b>ALLIS CHALMERS</b> diesel Type <u>3500</u> Position <u>arrière</u> Nombre cyl. <u>6</u> Alésage <u>107,95</u> Course <u>127</u> Cylindr. <u>6971</u> cm <sup>3</sup> CV-Impot <u>35,50</u> CV-puiss. <u>156</u> (SAE) à <u>2100</u> t/m Refroidissement <u>eau</u> Bruit <u>85</u> dB (A) à <u>2300</u> t/m. Amortissement bruit <u>1 pot 830xØ250</u> (***)
---	---

**CARROSSERIE** Forme pelle chargeuse Nombre portes 1  
 Toit ouvert -  
 Nombre de places : Total 1 ; AV 1 ; milieu - ; AR - ; Places debout -

<b>DIMENSIONS</b>	Voie Diam. braquage	AV <u>2000</u> G <u>9,15</u>	AR <u>2000</u> DR <u>9,20</u>
Empattement	<u>2950</u>		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	<u>6800</u>		
Largeur	<u>2680</u>		
Hauteur	<u>3300</u>		
Porte à faux	AV <u>2220</u>		
	AR <u>1630</u>		
	lat. <u>-</u>		

Distance du volant à l'AV = 3750 mm \*)

<b>POIDS</b>	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	<u>5300</u>		<u>6900</u>	<u>12200</u>
Charge utile				<u>-</u>
Total	<u>5300</u>		<u>6900</u>	<u>12200</u>
Garantie fabr.				<u>12644</u>
Dimens. pneus	<u>20.5-25 16 PR</u>			
Charge p. essieu	<u>10200 (2,75)</u>		<u>10200 (2,75)</u>	
Poids maxi remorquable	de l'ensemble <u>-</u> kg			

## EQUIPEMENT

Équipement électrique 12 V

Feux de route 2/HELLA K 21044 Avertisseur optique -  
 Feux de croisement 2/HELLA K21044 Feux de position 2/dans phares  
 Feux de gabarit §) voir carte complémentaire  
 Avertisseur 1/air comprimé Niv. sonore 98 (dB/A)  
 Essuie-glace 1/électrique AV + AR Lave-glace -  
 Feux arrières 2/R (E) Catadioptr. 2/I(E)+2/HAG  
 Feux stop 2/S1 (E) CH 1 1710 02  
 Eclair. plaque contr. 1/comb., à gauche Plaque forme haute/standard  
 Rétroviseur 2/extérieurs sur cabine Indic. vitesse -  
 Indic. direction clign. 6/avec témoin  
 AV A-1 (E) latér. 4 (E) AR 2a (E)  
 Avert. clign. - Lampes de travail 2/av. témoin  
 Cales d'arrêt : 2/285 x 150 x 170

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre Mach. de travail lourde (vhc. spéc.)  
 Marque & type ALLIS CHALMERS 645  
 Homologation n° CH 5019 05  
 Forme de la carr. pelle chargeuse  
 Places ass. : Total 1 (1 avant)  
 Poids à vide 12200 Carburant D  
 CV 35,50  
 Charge utile - Cylindrée 6971 cm<sup>3</sup>  
 Poids total 12200 Poids de l'ensemble -

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châssis du vhc. homologué = 90 U 03147

- \*) Véhicule spécial: distance depuis le volant vers l'avant = 3750 mm  
 \*\*) Entraînement : déclenchable sur les roues arrière  
 \*\*\*) Insonorisation : les tôles sur les côtés du moteur sont montées par l'importateur  
 §) Équipement : feux de gabarit, clignoteurs et catadioptr. avant) ainsi que feux arrières/stop, clignoteurs et catadioptr. arrières) amovibles

A noter dans le permis de circulation, page 4:

- Surveillance par personne auxiliaire ou par bonne visibilité par miroir d'angles.
- Protection marquée jaune/noir par-dessus les dents de la pelle.
- Marquage jaune/noir à l'arrière sur les tôles garde-boue.
- Lors de courses de transfert, les feux prescrits doivent être montés.
- Exécution de travaux sur la voie publique que dans des cas d'exception, avec autorisation de l'autorité cantonale.

Lieu et date de l'expertise

Lyss, 26.10.71

La commission d'expertise

§) Variante d'équipement, voir carte complémentaire

Machine de travail  
lourde  
(vhc.spécial)

Marque  
ALLIS CHALMERS

Type  
6 4 5

Fiche d'homologation n°  
CH 5019 05

FICHE COMPLEMENTAIRE I.

- §) Feux de gabarit : avant : 2/A-1 (E)  
latéralement à l'avant : 2/A (E)  
latéralement à l'arrière : 2/BOSCH CH 1 0833 04
- §) Variantes de l'équipement :
- feux de gabarit avant : 2/A-1 (E)  
latéralement à l'avant : 2/ULO CH 1 0503 01  
latéralement à l'arrière : 2/ULO CH 1 0507 01
- feux arrières : 2/WBC CH 1 0133 03  
feux stop : 2/WBC CH 1 0133 03  
clignoteurs latéraux : 2/STRIBEL K 22739  
arrières : 2/WBC CH 1 0133 03